



Marc VUILLEMOT

► **Redonner force et efficacité aux services publics.** Comment ? En renégociant ou dénonçant les contrats de privatisation des services communaux ; en améliorant l'offre de garde des jeunes enfants, la restauration scolaire, l'accès à la santé, les accueils de loisirs périscolaires, et la sécurité de nos concitoyens par la prévention ;

► **Donner toutes leurs chances à l'emploi et à l'économie.** Comment ? En plus du soutien au commerce, aux services, au tourisme, à la formation et l'insertion, en impliquant la ville dans le "pôle de compétitivité mer", dans les domaines de l'ingénierie et des services navals, et de l'exploitation et la valorisation des ressources marines, et en maîtrisant les sites économiques nécessaires ;

► **Maîtriser et équilibrer les finances locales.** Comment ? En cessant le gaspillage, en confiant les travaux en priorité à nos agents plutôt qu'à de coûteuses entreprises privées, en pesant sur nos parlementaires pour faire évoluer la loi sur la fiscalité locale afin de réduire les inégalités entre communes riches et pauvres.

Faire grandir notre ville tout en gardant une taille humaine et une qualité de vie, c'est possible. Pour cela, nous devons mettre fin à la logique dans laquelle on est en train d'enfermer notre ville. Pour cela, nous devons refuser de laisser vendre nos terrains communaux à des constructeurs avides de profits. Pour cela, nous devons stopper la suppression de nos services collectifs au profit de sociétés commerciales. Pour cela, nous devons dénoncer le gaspillage de nos impôts sur des opérations de prestige au détriment de la vie sociale, culturelle et associative.

Voter pour notre liste, c'est voter pour une gauche d'utilité publique, réaliste, imaginative, combative et ouverte. C'est voter pour une liste de citoyens engagés autour d'une alternative crédible pour notre ville et lui donner un nouvel élan.

Citoyens, au-delà de vos convictions politiques, vous avez le destin de votre ville entre les mains.

*A vous de porter dans les urnes
vos espoirs de voir notre ville changer !*

10 MESURES

Dès les trois premières réunions du conseil municipal,
"La Seyne dans le bon sens" s'engage à prendre
les **DIX MESURES CONCRÈTES** suivantes :

POUR UNE VILLE QUI DIT NON AU BÉTON :

1. Lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme pour réduire les zones les plus constructibles et les difficultés de circulation, stationnement et équipements ;
2. Mise en œuvre des prescriptions et aides dues pour la protection du patrimoine urbain, naturel, paysager et architectural ;

POUR UN LOGEMENT DÉCENT POUR TOUS :

3. Délibération autorisant le maire à prendre un arrêté anti-expulsions ;
4. Décision de pause dans les destructions des immeubles et création d'une mission d'évaluation du Projet de Rénovation Urbaine de Berthe, associant les locataires et associations, afin, notamment, de décider de la poursuite ou de l'arrêt des démolitions non compensées par des constructions ;

POUR UNE VILLE SOLIDAIRE ET SAINEMENT GÉRÉE :

5. Vote d'un budget communal 2008 supprimant ou réduisant les dépenses inutiles ou exagérées, notamment de communication, arrêtant les programmes non prioritaires, pour le recentrer sur les besoins réels de la population et réviser les tarifs des services communaux ;
6. Décision d'application d'une clause pour les marchés publics assurant un quota de 5% de travaux confiés à des entreprises ou associations d'insertion ;
7. Création un poste de "médiateur de la vie communale" pour les règlements des difficultés de relations des citoyens avec l'administration municipale ;
8. Engagement d'une étude impartiale pour parvenir à un retour en gestion publique de l'eau potable
9. Remise en route de services communaux supprimés ou réduits par une modification du tableau des effectifs réaffectant les personnels : jeunesse, handicapés, prévention... ;
10. Création d'un Conseil Economique et Social Communal pour associer les acteurs locaux aux grands choix d'orientations pour la ville.

**Vous pouvez lire l'intégralité de notre programme
sur notre blog www.marcvuillemot.fr**